

COVID19 – Continuité pédagogique Accueil de tous les élèves

Objet : continuité pédagogique et accueil de tous les élèves du collège

(en complément de l'article mis en ligne sur l'ENT le 14 juin)

Chers parents d'élèves,

Dans son allocution du 14 juin, le Chef de l'État a annoncé le retour au collège de tous les élèves à partir du 22 juin. A cet effet, nous avons dû **réaménager une nouvelle fois l'organisation** l'objectif étant que tous les élèves puissent revenir à l'école avant la fin de l'année scolaire.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCUEIL DE TOUS LES ÉLÈVES

Le nouveau protocole sanitaire est allégé et permet d'accroître le nombre d'élèves accueillis. Il maintient néanmoins l'exigence d'assurer la sécurité de tous, élèves et personnels. A cet effet, les chefs d'établissements et leurs équipes ont été amenés à décliner le protocole sanitaire national reçu le 17 juin afin de l'adapter à la réalité locale qui est très variable suivant les établissements (surface des salles de cours, de la salle de restauration, types de tables, nombre de toilettes, largeur des couloirs, effectifs élèves et personnels de l'établissement, etc.). De même, la distanciation physique d'au moins un mètre s'applique dans les salles de classe et tous les espaces clos, entre l'enseignant et les élèves ainsi qu'entre chaque élève lorsqu'ils sont côte à côte ou qu'ils se font face.

Ainsi, la surface des salles et le mobilier dont nous disposons limitent la capacité d'accueil en groupes de maximum 15 élèves, le service de restauration quotidien à maximum 400 rationnaires.

L'accueil devant être assuré par groupes qui ne peuvent pas se mélanger, les emplois du temps ont été remaniés et seront remis à votre enfant par son professeur principal.

A- LES JOURS D'ACCUEIL DES GROUPES D'ÉLÈVES JUSQU'ALORS ACCUEILLIS SONT MODIFIÉS:

- Sur tous les niveaux (6^e, 5^e, 4^e et 3^e) chaque division est donc scindée en 2 groupes: le groupe A aura cours les lundis et mardis/ le groupe B les jeudis et vendredis (voir répartition sur document joint à l'article ENT « Accueil des élèves à partir du lundi 22 juin 2020 »). Les groupes ne sont pas modifiables.

- À partir du lundi 22 juin 2020: plus aucun cours en distanciel ne sera assuré par les professeurs, tous étant mobilisés par le présentiel.

B- CADRE SANITAIRE D'ACCUEIL À COMPTER DU 22 JUIN 2020:

Le nouveau protocole sanitaire gouvernemental repose sur les principes suivants:

- ❖ distanciation physique latérale de 1 m
- ❖ application des gestes barrière
- ❖ limitation des brassages des élèves
- ❖ nettoyage et désinfection des locaux et matériels
- ❖ communication, information et formation

Au niveau de l'établissement, il se décline selon les mesures suivantes:

1 - Port du masque:

- Le port du masque demeure obligatoire dans tous les déplacements. Votre enfant devra donc être muni quotidiennement de 2 masques propres et d'un sachet pour ranger son masque usagé à la mi-journée.

2 – Enseignement de l'EPS:

Pour les cours d'EPS les élèves doivent arriver au collège le matin habillés en tenue de sport (pas d'utilisation des vestiaires).

3 – Demi-pension et régimes de sorte:

Présence de 8h30 à 16h30 sans arrivée ni sortie intermédiaire. Le repas gratuit est obligatoirement pris au sein de l'établissement. Tous les élèves participent au dispositif devoirs faits.

4 – Mercredis vaqués:

Les mercredis seront vaqués pour les élèves afin que:

- les équipes constituent les classes et aménagent les conditions de reprise pour la rentrée prochaine.
- soit procédé à un nettoyage / désinfection approfondis avant la rotation des groupes

5 – Autres aménagements:

- Entrée des élèves par l'entrée principale (pas d'accès coté village).
- Attribution d'une salle dédiée à chaque classe, attribution d'une table à chaque élève sans changement possible.
- Aménagement des salles de classe (positionnement des tables et chaises respectant la distanciation physique).
- Désinfection des mains à l'entrée du collège, avant accès au self et après.
- Changement de masque après le repas, à la sortie de la salle de restauration.
- Mise à disposition dans toutes les salles de gel hydroalcoolique avec nettoyage des mains systématique lors de l'entrée et la sortie de la salle.
- Récréations et pause méridienne dans des espaces délimités.
- Ventilation des classes et autres locaux

6 – Engagement des parents:

- respecter l'interdiction d'entrée en dehors de tout RV préalable.
- prendre la température de leur enfant avant le départ pour l'établissement. En cas de symptôme ou de fièvre (37,8°C ou plus), l'enfant ne doit pas se rendre à l'établissement.
- le munir quotidiennement de deux masques dans un petit sachet étanche
- assurer le lavage des masques en tissu selon les modalités indiquées au bas de ce courrier
- ne pas mettre l'enfant au collège en cas d'apparition de symptômes évoquant un Covid-19 chez l'élève, dans sa famille ou un environnement proche.

À l'approche des congés d'été, je vous souhaite de continuer à prendre soin de vous et ceux qui vous sont chers, en faisant barrage au virus et en maintenant l'usage des gestes barrières.

Cordialement,

La Principale

G. BIBES-PORCHER